

## **Organisateur de l'activité**

- **Nom**  
LEGER
- **Prénom**  
Jean-Luc
- **Adresse**  
5 rue Schuman - CS 21129 - 76174 Rouen Cedex
- **Raison sociale**  
CESER Normandie

## **Informations pratiques**

- **Intitulé de l'activité**  
L'Europe en Normandie, par ceux qui la font
- **Description de l'activité**
  1. Débattre à l'échelle de la région Normandie du rôle et de la place des corps intermédiaires en Europe.
  2. Choix d'un thème de débat (en l'occurrence la jeunesse)
- **Date et heure**  
9 octobre 2018 - 10h00 / 12h30
- **Lieu**  
Rouen
- **Nombre de participants**  
40

- **Catégories de publics présents**  
Représentants syndicaux, patronaux, associatifs, universitaires, fonctionnaires territoriaux, citoyens...
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**  
François-Xavier PRIOLLAUD, Carole NIVARD, Mikayil TOKDEMIR, Pierre MENGUY, Bruno BISSON

## Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
  - Place des corps intermédiaires au sein de l'UE
  - L'Europe et la jeunesse
  - Connaissance de l'Europe par les citoyens
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**  
Sur la connaissance de l'Europe par les citoyens :
  - L'information sur l'Europe existe en grande quantité et elle est de qualité, mais beaucoup trop dispersée. Les plateformes à vocation pédagogique ou informatives sur l'Europe sont multiples mais sous-utilisées ;
  - Faiblesse de l'éducation civique européenne dans la scolarité ;
  - Problème de « l'illusion des souverainetés nationales » : ceux qui sont seuls se croient forts et indépendants, mais ce n'est pas le cas ;
  - Certitude que les prochaines élections européennes constitueront « un tournant historique » et qu'il faut encourager les citoyens à aller voter.

A propos de la place des corps intermédiaires au sein de l'UE :

- Échec des « initiatives citoyennes », résultats contre-productifs (les 4 initiatives lancées n'ont pas eu d'effet). Nécessité de les réformer. Ce sont des initiatives très organisées vu les critères qui les encadrent (+ 1 million de personnes de 7 pays différents) : donc elles sont l'expression de revendications d'un groupe organisé jusqu'au niveau européen, mais ce processus n'est pas satisfaisant vu l'absence de suite ;
- On se contente trop souvent de signaler que l'UE finance des projets pour en démontrer l'intérêt. Or ce n'est pas suffisant, cela ne donne pas d'élan. Exemple des représentants du monde agricole : ils connaissent parfaitement le rôle de l'Europe, grâce à la PAC, mais cela suffit-il à « donner envie » d'Europe ?
- Difficultés des corps intermédiaires pour monter et suivre des appels à projets.

A propos de l'Europe et la jeunesse

- Cas fréquents de jeunes dans des cursus d'études internationales (tourisme, UE, commerce...) qui n'ont pas l'intention de voyager par « peur de l'inconnu », mais aussi en raison de difficultés financières ou organisationnelles ;

- Constat que la mobilité des jeunes en Europe augmente mais que leur « investissement citoyen » diminue.

- **Pistes de proposition formulées**

Sur la connaissance de l'Europe par les citoyens :

- Insister sur « l'idée d'Europe », son dynamisme et ses projets. Il n'est pas forcément utile de revenir tout le temps sur les réussites passées (libre-circulation, monnaie commune...) car les citoyens les voient comme des acquis, et ces thèmes ne mobilisent plus. En revanche, de nouveaux projets de coopération peuvent être portés (ex : Europe de la Défense) ; elle peut aider à répondre aux défis des États (notamment sur la faiblesse de nos États-nations face à la mondialisation) ;
- Constat qu'un « projet politique » manque à l'Europe. Mais besoin aussi de contrer l'idée reçue que « l'Europe doit être proche des gens », qui ne correspond pas au principe de subsidiarité ;
- Au Royaume-Uni, il existe un guichet unique sur l'Europe par district, quel que soit le sujet. Intérêt de reproduire ce fonctionnement ailleurs ;
- Il est certes important d'informer les citoyens, mais il ne faut pas oublier les élus et les décideurs.

A propos de la place des corps intermédiaires au sein de l'UE :

- Ne pas hésiter à s'organiser en « lobby citoyen ». Le lobbying n'est pas réservé à la défense d'intérêts privés, il peut aussi porter la cause de l'intérêt public et démocratique ; les organismes représentant la société civile peuvent s'organiser pour être les voix de ce lobby ; les Maisons de l'Europe peuvent aussi s'en faire les relais ;
- Ne pas oublier qu'il faut aussi être l'interlocuteur de nos États respectifs, qui sont les interlocuteurs naturels de l'Union européenne.

Sur l'Europe et la jeunesse

- Renforcer les outils numériques pour l'expression citoyenne, que la jeunesse maîtrise mieux que ses aînés ;
- Besoin d'éducation civique au sens large, avant de parvenir à mobiliser sur un sujet précis. Le débat a son importance, mais l'apprentissage aussi. Et la connaissance de nos institutions (aux niveaux local ou national) fait déjà défaut. Même pour des étudiants à l'Université spécialisé en droit européen.
- Promotion des jumelages ou de l'e-twinning

## **Facultatif**

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Des participants ont regretté les critères imposés pour la labellisation des consultations citoyennes (« 60% d'information, 40% de participation ») et ont ainsi eu l'impression que la « base » des citoyens n'était pas appelée à s'exprimer.